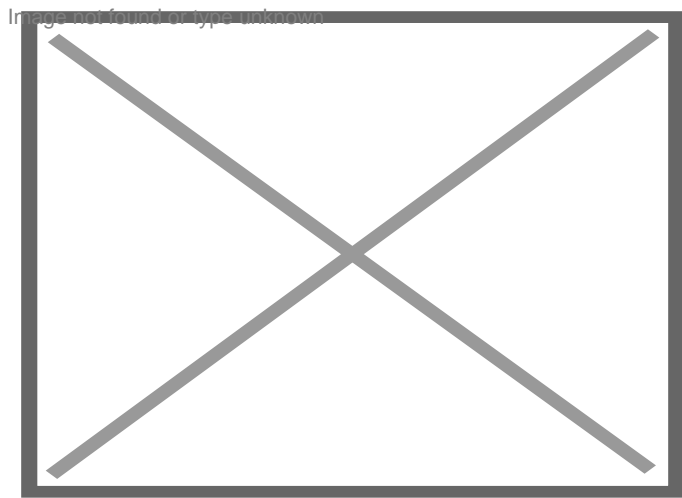


Article « Soit on les laisse mourir devant les yeux de nos enfants, soit... »

15 mars 2018

[Print](#)



Article paru dans la [Revue Projet, n°358, "Réfugiés : sortir de l'impasse"](#)

« Soit on les laisse mourir devant les yeux de nos enfants, soit... »

Texte publié le 22 mai 2017 sur revue-projet.com

Le Collectif Solidarité Migrants Wilson est né en novembre 2016, autour du camp de réfugiés de Saint-Denis (93). Depuis son démantèlement et l'ouverture du centre d'accueil dans le Nord de Paris, les bénévoles s'organisent et se relaient tous les jours pour apporter des petits déjeuners et raconter le quotidien de ces milliers de personnes.

Ça se passe depuis cet hiver à la porte de Paris, à quelques encablures du siège de la Revue Projet. Des migrants, par centaines, dont on viole les droits et que l'on ne veut pas voir. Mais les riverains refusent de rester les bras croisés. Le Collectif Solidarité Migrants Wilson nous raconte...

Notre collectif s'est créé dans le quartier de la Plaine à 500 mètres du centre d'accueil ouvert porte de la Chapelle, à la fin du mois de novembre 2016. Ce centre est largement sous-dimensionné dès le début et un camp s'est installé sur l'avenue Wilson à Saint-Denis de manière imprévue, rassemblant nombre de ceux qui ne peuvent y entrer. Les habitants du quartier se retrouvent du jour au lendemain avec des centaines de gens, dont beaucoup de

mineurs, complètement démunis – alors que les températures sont négatives, et qui n'ont même pas à manger. Nous nous sommes dit : « soit on détourne les yeux, on les laisse mourir devant nos yeux et ceux de nos enfants, soit nous nous organisons pour faire quelque chose ». Nous centrons notre action sur les petits déjeuners : il faut bien commencer par quelque chose et nous savons qu'il y a déjà des maraudes le soir et parfois le midi... Très rapidement, nous sommes une centaine à participer.

Le campement est évacué le 16 décembre. Nous arrêtons donc les petits déjeuners. Mais nous nous rendons compte que les conditions à la porte de la Chapelle sont intenable : les personnes accueillies à la journée n'ont pas à manger dans le centre (on a du mal à le croire, mais l'information nous est confirmée par les associatifs intervenant à l'intérieur même du centre¹). Beaucoup font la queue toute la nuit, parfois plusieurs jours et nuits, plusieurs semaines de suite même, dans le froid, sans rien. Nous décidons de reprendre nos petits déjeuners. Cette reprise, le 27 décembre, est plus difficile, car si la porte de la Chapelle ne se situe qu'à quelques centaines de mètres de notre quartier, ce n'est déjà plus en bas de chez nous. Et mine de rien, c'est une sacrée logistique que de nourrir plusieurs centaines de personnes... Il faut faire avec les moyens du bord, en transportant nos marmites de lait et thé chauds en trottinette, en vélo, en caddies, en récoltant les invendus des boulangeries, en payant tout de notre poche même si, depuis le 10 janvier, une cagnotte en ligne permet de financer une partie des achats. Mais nous réussissons à tenir ce pari fou, d'être présents 7 jours sur 7. Plus de 450 personnes participent ainsi depuis le début, d'une manière ou d'une autre, et 350 se relaient sur les petits déjeuners. Tous les matins, entre 200 et 600 personnes peuvent être servies.

Mettre à l'abri... des regards

Au milieu du mois de février, la mairie de Paris affirma aux journalistes que les dispositifs prennent tout le monde en charge : il n'y a personne de refoulé, personne à la rue, donc pas de problème de couvertures, ni de tentes, ni de nourriture – il n'y a pas de problème ! Mais le constat terrible, sur le terrain, c'est plutôt que la politique mise en œuvre vise à disperser les migrants dès qu'ils sont un peu trop nombreux, à les rendre invisibles. Les migrants sont surtout mis à l'abri... des regards. Sans parler de ces centaines de mineurs dans les rues de Paris, qui ne sont pas pris en charge, déclarés majeurs par estimation visuelle ou après des « tests osseux » bien peu fiables. Nous en croisons tous les jours. Dispersion des campements, dispersion de la queue devant le centre dès qu'elle devient trop importante, donc trop visible, dispersion quasi quotidienne des réfugiés qui dorment dans la rue et dont on jette régulièrement les couvertures et les tentes, même en pleine vague de froid !

À Saint-Denis, des grilles sont posées après le démantèlement, pour empêcher les réfugiés de se réinstaller au même endroit. Elles sont démontées à plusieurs reprises par des anonymes. Et sont recouvertes d'une banderole avec les paroles de la *Chanson pour l'Auvergnat* de Brassens, en hommage à l'investissement des habitants pour donner un « bout de pain ». La municipalité a fini par les enlever.

Les dispersions successives ont des répercussions dramatiques. Les adultes et les enfants à la rue se trouvent complètement isolés. Beaucoup se réfugient dans des souterrains, dans des trous ! Nous en rencontrons un certain nombre, comme cette femme enceinte dont on nous a parlé : des soutiens lui permettent finalement de sortir du tunnel où elle s'est terrée. Mais il

devient très, très compliqué de nourrir, vêtir, informer ou soigner tous ces... invisibles.

Pierres d'achoppement

Le 10 février, nous rendons publique l'installation de pierres par la mairie de Paris pour bloquer l'accès au dernier minuscule petit endroit abrité utilisé par les réfugiés² ! Ce n'est là, malheureusement, qu'une « pierre de plus » à l'édifice ! Mais c'est peut-être la pierre de trop : des millions de Français en sont indignés.

Cette volonté d'invisibilisation et la politique du gaz et de la matraque finissent par atteindre les soutiens. Nous sommes là, tous les jours, une présence trop visible qui semble gêner. La pression est quasi quotidienne de la part des représentants des autorités : il faut qu'on se pousse, parce que là où on se met, on gêne. Et après s'être déplacés, on gêne encore... Et puis viennent des amendes, 135 € par ci, par là...

Pourtant, nous ne sommes pas les seuls à soutenir les réfugiés de la porte de la Chapelle. Comment ne pas évoquer ces milliers de gens venant spontanément apporter leur aide, surtout le soir et le week-end ? Tous les jours, nous croisons des dizaines de particuliers qui proposent des repas, des vêtements, des couvertures. Un élan spontané formidable dont on ne parle pas, bien sûr, puisque ça n'existe pas. Il s'agit d'initiatives volatiles, difficiles à appréhender. D'autant que plusieurs se sont vu interdire de distribuer ou ont écopé d'amendes.

Délit de solidarité ?

Puis tout s'accélère. Lundi 13 février, la tension est vive autour du centre plus que jamais engorgé. Les migrants sont à bout, ils ont faim et froid. La plupart n'ont pas pu dormir. L'ambiance est électrique. Des employés du centre interdisent, de manière très agressive, à des femmes de notre collectif de servir du thé à ceux qui ont fait la queue dans le froid toute la nuit. Des CRS viennent ensuite nous demander de plier bagage sur « demande du directeur du centre et ordre de la préfecture ». Ils sont surarmés, nous sommes avec nos enfants, nous partons.

Le mardi et le mercredi suivants, on nous laisse procéder aux distributions. Mais le jeudi, à peine arrivés, les membres de l'équipe se voient interdire les abords du centre. Ils partent s'installer plus loin, suivis par des réfugiés très énervés. Alors qu'ils éloignent leurs véhicules pour obéir aux ordres, les policiers viennent relever les plaques d'immatriculation, annonçant qu'il y aura des amendes.

Nous dénonçons ces agissements. D'innombrables retours indignés affluent sur [la page Facebook du collectif](#) et de nombreux médias s'intéressent à l'affaire, interrogeant la préfecture et la mairie de Paris sur ces interdictions. Si bien que cette dernière retourne complètement son discours. Au début, elle affirme que « les problèmes de fluidité sont réglés », qu'il n'y a « pas de saturation de l'équipement » et donc personne à attendre aux abords du centre. Quand des journalistes posent des questions sur l'interdiction des distributions, on leur répond « sécurité ! », « propreté ! ».

Pourtant, à mesure que la polémique enfle avec les interdictions de distribution, tous les médias, jusqu'au *Washington Post*, s'interrogent. Sur le terrain, ils peuvent constater qu'il y a bien des centaines de gens qui campent dans des conditions indignes aux alentours du centre. Madame Hidalgo [*maire de Paris, NDLR*] doit admettre qu'il y a un problème, mais elle renvoie la balle dans le camp de l'État !

Nous appelons les gens à se joindre à notre petit-déjeuner du samedi 25 février pour affirmer notre droit à exercer la solidarité. C'est un beau rassemblement ! Outre les bénévoles, amis et soutiens, les journalistes viennent en nombre et l'unique voiture de police qui patrouille ce matin-là fait mine de ne pas remarquer une manifestation pourtant très visible et très peu légale... Certes, ce ne devrait pas être à nous de faire tout ça. Mais puisque rien n'est fait, devrait-on renoncer à être simplement humains ? Et les pressions que nous subissons sont scandaleuses ! Au moment même où la police intervient pour tenter de faire cesser nos distributions, les forces de l'ordre procèdent, à Calais, à l'arrestation de bénévoles et de salariés du Secours Catholique... Hasard du calendrier ?

Grâce à la présence médiatique, on ne nous ennuie plus, depuis, mais nous n'osons imaginer ce qui se serait passé sans la présence permanente des caméras. Les membres d'autres collectifs sont inquiétés, avec des menaces d'interdiction de toute distribution de nourriture dans Paris.

En attendant un épilogue...

Parallèlement à notre action humanitaire, nous continuons de communiquer aussi largement que possible, car le levier de l'opinion est le seul qui nous permette de peser un minimum. Notre présence quotidienne sur le terrain nous permet de donner des informations fiables et précises et de lever peu à peu l'opacité sur le fonctionnement du centre : sous-dimensionnement qui laisse une grosse majorité de réfugiés sur le carreau (dont des centaines de mineurs) à la merci de mafieux, non prise en charge des besoins humains élémentaires (nourriture, sanitaires, accès aux soins), non accès aux droits théoriquement garantis – comme celui de demander l'asile...

Aujourd'hui, grâce à l'investissement des bénévoles qui donnent chaque jour de leur temps et de leur argent, grâce aux dons en nature et en numéraire des particuliers et des commerçants, grâce à la mise en place d'une logistique qui relève de l'équilibrisme, nous continuons à assurer chaque matin de la semaine la distribution de plusieurs centaines de petits déjeuners.

Une de nos inquiétudes est la pérennité de cette action. L'augmentation du nombre de réfugiés, visible de semaine en semaine, pose des problèmes logistiques auxquels jusqu'alors, nous réussissons à faire face en repensant notre organisation, en améliorant nos équipements. Mais de combien l'afflux de migrants augmentera-t-il avec l'arrivée des beaux jours ? Comment pourrions-nous nous adapter au changement d'échelle, le cas échéant ? Sur le terrain, la tension monte de façon préoccupante, tant les conditions sont inhumaines et les perspectives souvent nulles pour les migrants. De nombreux intervenants à l'intérieur ou autour du camp alertent sur les risques d'explosion, voire de décès. Des révoltes quasi quotidiennes ont eu lieu, ces dernières semaines, dans différents centres d'accueil. Et jeudi 13 avril, une bagarre aux abords du camp a fait 20 blessés, dont un grave³...

Par ailleurs, cette contribution citoyenne à un coût, en temps passé et en achats, supporté uniquement par des particuliers ! De la nourriture pour plusieurs centaines de personnes, 20 à 40 litres de lait, du thé, du café et du sucre, plusieurs centaines de gobelets (près de 600 par distribution aujourd'hui) sont à réunir chaque jour. Si on se base sur un montant de 1€ par personne, le coût des distributions atteint aujourd'hui 500 ou 600 € par jour... Quant aux heures de bénévolat, on peut les estimer à 34 heures quotidiennes, à multiplier par les 150 distributions assurées depuis les débuts du collectif. Ces chiffres donnent la mesure de notre engagement. Mais aussi celle du désengagement de l'État, qui se défausse sur de simples particuliers de son devoir d'assistance et de ses obligations légales^[4].

Bien sûr, tant que les pouvoirs publics n'auront pas pris leurs responsabilités, l'urgence demeure de continuer nos distributions sans que cette action soit entravée, sans que nous soyons inquiétés ou menacés. Et de même pour les autres collectifs, associations ou simples particuliers ! Il est une chose, cependant, que nous devons garder à l'esprit : ces distributions n'ont de sens que si elles restent temporaires ; elles auront atteint pleinement leur objectif le jour où plus aucun réfugié n'aura besoin d'attendre nos marmites pour manger à sa faim !

¹ Voir par exemple ce témoignage « Noël au Camp 'Humanitaire' de la porte de la Chapelle, par une bénévole d'Utopia 56 », <blog.mediapart.fr>, 19 janvier 2017.

² Voir le [communiqué de presse publié](#), le 13 février 2017, sur la page Facebook du collectif.

³ Benoît Hasse, « Paris : flambée de violences entre migrants au centre de la Chapelle », *Le Parisien*, 13 avril 2017

⁴ Voir Danièle Lochak, « La solidarité, un délit ? », *Revue Projet* n°358, juin 2017.